

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2022 DAC 523 Communication relative à la présentation du bilan 2021 de la Commission du Vieux Paris.

COMMUNICATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année, et notamment depuis 2014, sont présentés en Conseil de Paris les bilans annuels de la Commission du Vieux Paris sous la forme d'une communication.

On y trouve des indications très précises sur le fonctionnement de la CVP, la façon dont elle conçoit la protection du patrimoine parisien et les conclusions qu'elle en tire dans ses résolutions, ainsi que le nombre de résolutions suivies par la municipalité.

Les bilans de la mandature 2014-2020, plus particulièrement ceux de la seconde partie, avaient été suivis de débats au Conseil de Paris, qui ont fait apparaître un consensus de l'assemblée municipale sur la façon dont la Commission fonctionne et sur la qualité de ses travaux. Ils ont été synthétisés en 2020 en un bilan de fin de mandature.

Ces bilans sont disponibles sur les pages CVP du site paris.fr : <https://www.paris.fr/pages/la-commission-du-vieux-paris-226>.

En 2021, 142 dossiers ont été présentés en CVP (131 adresses). Des bâtiments de diverses époques allant du 16^e au 20^e siècle. La CVP a siégé 11 fois au cours de cette année.

Par ailleurs, en partenariat avec le consortium du CNRS *Paris Time Machine*, le Département de l'Histoire de l'Architecture et de l'Archéologie a géo-référencé une partie des photographies numérisées issues des fonds de la CVP. Le pôle Archéologie du DHAAP a pour cela apporté ses compétences technologiques développées lors de la mise au point de la nouvelle carte archéologie de Paris, qui met notamment en valeur une des missions historiques de la Commission : la surveillance des fouilles menées à Paris.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre connaissance du bilan de la CVP au titre de l'année 2021, en annexe de ce texte.

La Maire de Paris